

RAPPORT ANNUEL

Exercice au 31 décembre 2018



OFI RS PRUDENT

FCP

Commercialisateur

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Société de Gestion

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Dépositaire et Conservateur

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Gestion administrative et comptable :

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels
au 31 décembre 2018

Rapport du Commissaire
aux Comptes

ORIENTATION DE GESTION

Objectif de gestion

Le Fonds a pour but de surperformer, sur un horizon de placement recommandé supérieur ou égal à deux ans, son indicateur de référence, avec pour objectif de maintenir la volatilité du portefeuille inférieure à 5% par an.

Indicateur de référence

L'indice de référence est l'indice composite suivant : 10% de l'indice EuroStoxx (Dividendes Nets Réinvestis) + 60% de l'indice Bofa Merrill Lynch Euro Government Index + 30% de l'indice Markit Iboxx Euro Liquid Corporate.

Cet indice composite ne définit pas de manière restrictive l'univers d'investissement mais permet à l'investisseur d'appréhender la performance et le risque qu'il peut attendre de son investissement dans le Fonds.

Le Fonds n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice. Il réalise des investissements sur la base de critères qui peuvent le conduire à des écarts significatifs avec le comportement de cet indice.

Stratégie de gestion

L'univers d'investissement du Fonds est défini par l'ensemble des actions de la zone euro, des obligations (souverain, entreprises, high yield - à caractère spéculatif - convertibles) libellées en euro et des instruments monétaires libellées en euro.

Sur la base d'une allocation dynamique, la gestion investit sur des titres vifs, des OPC et/ou des contrats financiers, correspondant à son univers d'investissement, sans toutefois chercher à répliquer la pondération de l'indice composite.

L'allocation entre les différentes catégories d'actifs s'effectue en respectant les contraintes d'exposition suivantes :

- Actions : de 0 à 20% de l'actif net ;
- Obligations : de 0 à 100% de l'actif net ;
- Instruments monétaires : de 0 à 100% de l'actif net.

Le niveau d'exposition aux actions, obligations High Yield, obligations convertibles et à tout autre actif pouvant constituer une source de performance élevée, reste inchangé (limité en cumul à 30% de l'actif).

Le Fonds ne sera pas directement exposé au risque de change. Il pourra être exposé indirectement dans la limite de 10% à travers les OPC sélectionnés.

Sur la base de son univers d'investissement, la gestion procède, trimestriellement ou en tant que de besoin en fonction des conditions du marché, à une allocation stratégique, basée sur un modèle quantitatif développé au sein du Groupe OFI, entre les différentes classes d'actifs afin de gérer leurs contributions au risque global. Ce modèle ne se base en aucun cas sur des hypothèses d'estimations de performances futures, ni d'analyse de tendance, mais uniquement sur des niveaux de volatilité et de corrélations entre les actifs. Le respect de l'objectif de maintien de la volatilité à un niveau inférieur à 5% pourra impliquer une réduction de l'effet de levier du Fonds et ainsi une moindre performance en lien avec la réduction du niveau de risque de l'OPC. En fonction des conditions de marché et de ses vues, le gérant a par la suite toute latitude pour procéder de manière discrétionnaire à une allocation tactique qui viendra modifier l'allocation stratégique par la mise en place de couvertures ou expositions spécifiques via des contrats financiers.

La stratégie d'investissement en actions consiste en une sélection de titres de sociétés cotées au sein d'un univers d'investissement large composé de titres de la zone euro et accessoirement dans des valeurs en dehors de la zone euro mais émises en euros.

Dans ce cadre, le portefeuille est géré de manière active, sur la base d'investissements dynamiques sur ces valeurs. Ainsi, la répartition géographique et sectorielle du portefeuille est une résultante de l'ensemble des choix individuels de sociétés cibles de l'univers d'investissement et peut différer sensiblement de l'indicateur de référence.

En fonction des conditions de marché, le gérant décidera d'une allocation des poids sur chaque segment obligataire. La sélection des titres est faite sur la base de plusieurs niveaux d'analyses que sont : Analyse macroéconomique – Analyse financière – Sélection des émetteurs.

Le Fonds peut investir tant sur des obligations de catégorie « Investment Grade » que sur des titres de catégorie « haut rendement » (« High Yield » i.e. « catégorie spéculative » ou « Speculative Grade »), libellés en euro. Il peut également intervenir sur des obligations non notées.

Le portefeuille peut également investir en obligations convertibles libellées en euros.

Pour la partie sélection action et sélection obligataire, le gérant complète concomitamment son étude par l'analyse de critères extra financiers afin de privilégier une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des sociétés en portefeuille. Cette étude est réalisée en prenant en compte des éléments Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance.

L'équipe d'analyse ISR définit un référentiel sectoriel des enjeux clés (Environnement, Social, Gouvernance listés ci-dessus), en sélectionnant pour chaque secteur d'activité les enjeux ESG les plus importants pour ce secteur.

Les notes ESG des sociétés sont utilisées pour établir un score ISR correspondant au classement de la note ESG de l'émetteur par rapport aux autres acteurs de son super secteur ICB (niveau 2). Le score ISR est établi sur une échelle de 0 à 5 – le niveau de 5 correspondant à la note meilleure ESG du secteur.

En fonction de ce score, une catégorie ISR est attribuée à chaque société : Leaders – Impliqués – Suiveurs – Incertains – Sous Surveillance. Les OPC ISR susceptibles d'être sélectionnés par le présent Fonds, font également l'objet d'une notation par transparence, via le calcul du Score ISR moyen pondéré du portefeuille. Par convention, pour l'établissement des catégories ISR tel que décrit ci-dessus, ils sont considérés comme appartenant au secteur « Banks ».

Processus pour les placements actions

Les catégories ISR sont déterminées au sein de l'indice Eurostoxx, au niveau de chaque super-secteur ICB (niveau 2).

L'univers d'investissement éligible est défini par l'exclusion de l'univers d'investissement des sociétés présentant la catégorie ISR « Sous Surveillance ».

Pour rappel : la classification ICB est une classification sectorielle internationale permettant de faciliter la comparaison des entreprises selon 4 niveaux de classification. La classification ICB distingue 10 industries (ICB1), puis à l'intérieur de ces industries, 19 super-secteurs (ICB2), 41 secteurs (ICB3) et 114 sous-secteurs (ICB4). Chaque valeur est classée uniquement dans l'un de ces 114 sous-secteurs, selon sa source principale de revenu.

Processus pour les placements taux et les OPC

Les catégories ISR sont déterminées au niveau de l'Univers de l'ensemble des émetteurs analysés (soit environ 2700 actuellement). L'univers d'investissement éligible est défini par l'exclusion de l'univers d'investissement des émetteurs privés et des Etats présentant la catégorie ISR « Sous Surveillance ».

Enfin, au niveau de la sélection des OPC, le processus s'effectue en 3 étapes principales : identification de produits comparables en eux, analyse quantitative et qualitative du comportement des produits les plus performants par famille et validation d'une sélection par une analyse approfondie des portefeuilles et processus de gestion. La stratégie d'investissement du Fonds pourra être intégralement déployée à travers des OPC, qui pourront représenter 100% de l'actif net.

Le Fonds peut intervenir sur des contrats financiers, à terme ferme ou conditionnel, négociés sur des marchés réglementés et organisés français et étranger et/ou de gré à gré. Sur ces marchés, le Fonds peut recourir en couverture ou en exposition aux produits suivants : futures - options - swaps de taux d'intérêt - Caps, Floors – CDS mono-émetteurs et/ou Indices de CDS et/ou Options sur Indices de CDS.

Profil des risques

Le Fonds sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

L'investisseur est exposé directement ou indirectement aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs.

Risque de perte en capital

L'investisseur est averti que la performance du Fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs, y compris sur la durée de placement recommandée et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, le Fonds ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque inhérent à la gestion discrétionnaire

La gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque actions

Le Fonds est investi ou exposé sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché entraîneront une baisse significative de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de taux d'intérêt

En raison de sa composition, le Fonds peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent. La valeur liquidative baissera en cas de hausse des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Du fait de son orientation de gestion, le Fonds peut être exposé aux petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse.

Risque de crédit

Dans le cas d'une dégradation des émetteurs privés ou publics (par exemple de leur notation par les agences de notation financière), ou de leur défaillance, la valeur des obligations privées peut baisser ; la valeur liquidative du Fonds baissera en conséquence.

Risque lié à la détention d'obligations convertibles

Le Fonds peut être exposé aux obligations convertibles ; ces dernières peuvent faire apparaître une sensibilité action résiduelle et connaître de fortes variations liées à l'évolution des cours des actions sous-jacentes. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Fonds baissera en cas d'évolution défavorable.

Risque de contrepartie

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Fonds d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le Fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement qui fera baisser la valeur liquidative.

Risque de modèle

Le processus de gestion du Fonds repose en partie sur l'utilisation d'un modèle propriétaires servant à déterminer le niveau de risque d'un actif vis-à-vis des autres actifs en portefeuille. Il existe un risque que ce modèle ne soit pas efficient. La performance du Fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion.

De façon accessoire, l'investisseur peut également être exposé au risque suivant :

Risque de change

Ce risque correspond au risque de variation des devises étrangères affectant les OPC détenus par le Fonds. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Fonds baissera en cas d'évolution défavorable du cours des devises autres que l'euro.

METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC

L'engagement est calculé selon la méthode probabiliste avec une VaR absolue sur un horizon d'une semaine avec une probabilité de 95%. Cette VaR ne devra pas excéder 5% de l'actif net.

Le niveau de levier maximal du Fonds, donné à titre indicatif, calculé comme la somme des nominaux des positions sur les instruments financiers à terme utilisés, est de 200%. Cependant, en fonction de la situation des marchés, le Fonds se réserve la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé.

INFORMATIONS RELATIVES A LA VAR

OFI RS PRUDENT	VaR 5d 95% sur 2018
Moyenne	0,69%
Maximum	0,83%
Minimum	0,60%

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

A compter du 24 janvier 2018, les changements intervenus ont été les suivants :

- Changement d'exercice comptable : dernier jour de bourse ouvert à Paris du mois de décembre de chaque année. Par exception, le Fonds a clôturé une dernière fois le dernier jour de bourse ouvert à Paris du mois de mars 2018. Un rapport annuel d'une durée exceptionnelle de 9 mois est réalisé le dernier jour de bourse ouvert à Paris du mois de décembre 2018 ;
- Pour la part N, changement d'affectation au profit de distribution pure ;
- Création de la part RF réservée aux investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires :
 - Soumis à des législations nationales interdisant toutes rétrocessions aux distributeurs ;
 - Fournissant un service de conseil indépendant au sens de la réglementation européenne MIF2 ;
 - Fournissant un service de gestion individuelle de portefeuille sous mandat.

CHANGEMENT(S) A VENIR

Néant.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPC sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du groupe OFI, la Société OIS.

Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Parts ou Actions d'OPC, Contrats Financiers.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- Une analyse quantitative des supports sélectionnés ;
- Une analyse qualitative complémentaire ;
- Une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- Fournit le service d'exécution d'ordres ;
- Collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;
- Reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/corporate/pdf/info-reglementaire_politique-selection-execution.pdf toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF.

Est notamment présent le compte- rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/corporate/pdf/info-reglementaire_CR-frais-intermediation.pdf

INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DE L'OPCVM

Dans le cadre de la mise en application de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

1) Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.

Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires de la Société. Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants OPC, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

Personnel concerné par la politique de rémunération : toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

Appréciation de la performance et des risques : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété...).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont traités aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaire, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients...

Enveloppe de rémunération variable : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits ci-dessus.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 200k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties, (OPC, gérants et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global.

Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

La mise à jour de la politique de rémunération au titre de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), a été validée par l'Autorité des Marchés Financiers le 20 juin 2017.

2) Eléments quantitatifs

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2017, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par OFI ASSET MANAGEMENT à l'ensemble de son personnel, soit **226 personnes** bénéficiaires au 31 décembre 2017 (*) s'est élevé à **25 229 708 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2017 : **18 629 708 euros, soit 73.84%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2017 : **6 600 000 euros, soit 26.16%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2017.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice 2017, **2 920 117 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **16 personnes** au 31 décembre 2017), **8 081 973 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit **80 personnes** au 31 décembre 2017).

() Moyenne sur l'année calculée prorata temporis).*

COMMENTAIRES DE GESTION

Contexte économique et financier exercice 2018

L'année 2018 a été atypique sur plusieurs plans et contraste de fait avec les exercices précédents.

L'exercice a été marqué par une succession de plusieurs séquences.

1. En premier lieu, sur l'évolution des données économiques. Le début d'année s'est inscrit dans la lignée de la précédente, à savoir un scénario de croissance mondiale soutenue. Les estimations initiales des grands instituts de conjoncture internationaux anticipaient un niveau d'activité élevé, ce qui donnait une croissance mondiale de près de 4%, signe d'une activité soutenue. A cette période, les indices « PMI » composites de l'activité se situaient entre 55 points et 60 points de part et d'autre de l'Atlantique, c'est-à-dire nettement au-dessus du seuil de 50 points qui marque la limite entre expansion et récession. A partir de février / mars, ces indicateurs se sont dégradés progressivement, jusqu'à s'accélérer à la baisse en fin d'année. Ainsi en décembre, les indicateurs se situaient autour de 51 points en zone euro, soit un net ralentissement, avec une dynamique un peu meilleure en Espagne et en Italie alors que l'Allemagne et les pays du Nord fléchissaient. La France étant déjà marginalisée, avec un indice à moins de 49 points, par l'action « des gilets jaunes ». Aux Etats-Unis, également, l'activité semble avoir ralenti, mais les indices sont moins clairs car les créations d'emplois ont battu des records et le taux de chômage reste proche des plus bas niveaux historiques. Dans les pays émergents, la situation semble en revanche se stabiliser dans de nombreux pays, mais l'attention et les inquiétudes se portent sur la Chine. Personne n'a vraiment confiance dans les statistiques officielles qui maintiennent un objectif autour de 6.5% car les autorités ont pris des mesures de relance budgétaire et financière (baisse des taux, assouplissement du taux de réserves obligatoires des banques etc...) qui suggèrent que le pays ralentit davantage. Finalement, la croissance mondiale a été révisée à la baisse tout au long de l'année, et les estimations se situent désormais autour de 3.7%, avec de bonnes probabilités d'être à nouveau révisées à de plus bas niveaux.
2. L'actualité économique se heurte également à une séquence politique anxiogène. Aux alentours du mois de mai, deux événements importants sont venus troubler la lecture économique déjà compliquée. L'un provenant des Etats-Unis, avec l'intensification des menaces commerciales américaines vis-à-vis de nombreux partenaires commerciaux, au premier rang desquels figure bien évidemment la Chine. L'autre venant de la zone euro, avec l'accession au pouvoir en Italie d'une coalition inédite et surtout anti-euro, provoquant une nouvelle fois, de vives tensions sur les marchés. En conséquence, ces événements et les menaces qu'ils véhiculent, ont semble-t-il eu un effet « auto réalisateur » sur la confiance des investisseurs et des agents économiques, mais hélas pas dans la bonne direction.

Ces événements ont naturellement eu des impacts significatifs sur les marchés financiers.

Taux d'intérêt

Le début d'année a donc été marqué par un début logique de normalisation des taux d'intérêt, avec une remontée des taux d'intérêt obligataires aux Etats-Unis et en Europe. Ainsi, le rendement du T Notes 10 ans US a rapidement atteint, et dépassé ponctuellement, la zone de 3%. Parallèlement, le rendement du Bund a dépassé 0.75% de rendement en début d'année, en harmonie avec le scénario économique ambiant.

Dans le même temps, les Banques Centrales ont accompagné ce mouvement de normalisation. Aux Etats-Unis, Jérôme Powell a pris ses fonctions en février 2018, et a plutôt réussi sa communication avec les marchés sur les orientations de la politique monétaire. Il s'inscrit ainsi dans la ligne de conduite de Janet Yellen. Le niveau des Fed Funds a été relevé à quatre reprises de 0.25% durant la période pour s'établir dans la fourchette 2.25% / 2.5% en fin d'exercice. En zone euro, il n'y a pas eu de modification du niveau des taux directeurs qui restent fixés entre -0.2% et 0%. Par ailleurs, la Réserve Fédérale des Etats-Unis (la FED) a déjà arrêté sa politique d'achat de titres alors que le programme de la Banque Centrale Européenne (BCE) a été réduit à partir de septembre et sera arrêté en 2019.

Mais, au vu du contexte décrit ci-dessus, ce mouvement de normalisation des taux d'intérêt a rapidement été mis entre parenthèses, et les taux se sont à nouveau détendus. En fin de période, le rendement du Bund 10 ans était ainsi revenu proche de son niveau du début de l'année autour de 0.25% alors que le T Notes 10 ans US était revenu nettement en dessous du seuil des 3%, autour de 2.75%. Dans le même temps, les dettes « périphériques » de la zone euro sont restées relativement stables, à l'exception de l'Italie qui a vu les taux à 10 ans se tendre jusqu'à près de 4% avant de se détendre en fin d'exercice une fois que la nouvelle coalition ait décidé de « rentrer dans les clous » d'une certaine discipline budgétaire vis-à-vis de Bruxelles.

Dans ce contexte, les spreads de crédit se sont écartés durant la majeure partie de l'année, que ce soit sur le segment Investment Grade ou « High Yield », avec des tensions de l'ordre de respectivement 65 points de base (bp) et 200 bp.

Les obligations émergentes ont également fait l'objet de retraits de capitaux, ce qui a pesé sur les cotations.

Dans ces conditions, les performances des marchés obligataires sont presque unanimement négatives.

De proche de 0% pour l'indice des obligations gouvernementales de la zone euro à -1.15% pour les obligations Investment Grade (IG), -3.6% pour le segment High Yield (HY) en Europe et -2.25% aux Etats-Unis (en USD). Les obligations émergentes abandonnent entre -5% et -7% sur les principaux indices, qu'ils soient libellés en devises fortes ou locales.

Les obligations convertibles sont doublement pénalisées, par l'écartement des spreads de crédit d'une part, mais aussi par la piètre performance des actions. Finalement, elles reculent de l'ordre de 5% en Europe.

Sur les devises, le dollar a gagné près de 5% vis-à-vis de l'euro, passant de 1.20 à 1.14, mais après avoir atteint la zone de 1.25 au début de l'année 2018. Le point le plus notable est la baisse de grandes devises émergentes : le Réal Brésilien recule ainsi de 18% (après avoir reculé jusqu'à 35% en cours d'année), le Rand sud-africain de 16%, la Livre Turque de 50% etc...

Notons également la brusque baisse du RMB, la devise chinoise, contre dollar : sur l'exercice, elle recule de près de 6%. En Europe, la livre s'est stabilisée et ne perd qu'environ 1% contre l'euro sur la période. Enfin, le yen (qui est considéré étonnamment comme une valeur refuge) a bénéficié de l'environnement d'aversion au risque avec une progression de près de 7% contre l'euro.

Les marchés actions ont, dans un premier temps, bénéficié de l'amélioration économique et des perspectives bénéficiaires des entreprises. Les indices, surtout américains, se sont envolés avant de connaître une phase beaucoup plus volatile à partir du mois de février 2018, avec des baisses de près de 10% des principaux indices actions dans le monde, et notamment des replis significatifs des valeurs technologiques américaines, dont les fameuses GAFAs. Cette volatilité s'est exacerbée à partir du second semestre et ternit nettement le bilan des performances des actions sur la période.

Fait relativement inédit, il n'y a pratiquement pas d'indices actions internationales qui clôture l'année 2018 positivement : -4.85% pour l'indice des actions internationales (en euros), -4.95% pour l'indice S&P 500 (en USD). En Europe, le bilan est pire avec une baisse de près de 11% de l'indice Stoxx 600, et un repli beaucoup plus significatif sur le segment des petites et moyennes capitalisations : -13%.

Le contraste est encore plus significatif en France, avec une baisse de près de 9% de l'indice CAC 40 et de -26% de l'indice Small CAC.

Le point notable est également, pratiquement pour toutes les places occidentales, la différence entre les valeurs « défensives » et les valeurs « cycliques » sensibles à la remontée des taux d'intérêt. Ces dernières ont fait l'objet de dégagements très importants et les cours atteints laissent augurer un scénario de récession pas encore perceptible.

Les marchés émergents ont également beaucoup baissé, surtout les actions chinoises qui reculent de près de 22%. L'indice Global Emergent recule quant à lui de 10.3% en euros.

Enfin, concernant les matières premières, l'or affiche une certaine stabilité sur la période et le pétrole a perdu près de 20%. Pour finir, l'indice HFR Global représentatif de la gestion alternative baisse de près de 10% (couvert en euro), ce qui illustre la difficulté rencontrée par les gérants à créer de la valeur dans ce panorama.

Gestion

Au 31 décembre 2018, la valeur liquidative de la part XL d'OFI RS Prudent est de 159.44 EUR. Au 29 mars 2018, elle s'élevait à 164.46 EUR, soit une baisse de 3.05% sur l'exercice contre une perte de 1.38% pour son indice de référence.

Au 31 décembre 2018, la valeur liquidative de la part OFI Profil Prudent d'OFI RS Prudent est de 102.74 EUR. Au 29 mars 2018, elle s'élevait à 106.22 EUR, soit une baisse de 3.28% sur l'exercice contre une perte de 3.34% pour son indice de référence.

Au 31 décembre 2018, la valeur liquidative de la part N d'OFI RS Prudent est de 99.22 EUR (coupons inclus). Au 29 mars 2018, elle s'élevait à 102.56 EUR, soit une baisse de 3.25% sur l'exercice contre une perte de 1.38% pour son indice de référence.

Au 31 décembre 2018, la valeur liquidative de la part RCEUR d'OFI RS Prudent est de 97.08 EUR. Au 29 mars 2018, elle s'élevait à 100.9 EUR, soit une baisse de 3.79% sur l'exercice contre une perte de 1.38% pour son indice de référence.

Au 31 décembre 2018, la valeur liquidative de la part RF d'OFI RS Prudent est de 95.53 EUR. Au 29 mars 2018, elle s'élevait à 98.92 EUR, soit une baisse de 3.43% sur l'exercice contre une perte de 1.38% pour son indice de référence.

L'allocation a privilégié l'exposition aux marchés actions tout au long de l'exercice au détriment du compartiment obligataires. Le niveau d'exposition actions a varié entre 12% à 16% au cours de l'exercice. Le Fonds est resté fortement sous sensible aux variations de taux tout au long de l'exercice.

Poche Actions

La construction et la gestion de la poche actions intègrent des notions de développement et de croissance durables, qui visent à concilier développement économique, équité sociale et protection de l'environnement. Le respect de ces critères favorise la pérennité des entreprises et devrait, sur le long terme, avoir un impact positif en termes de performances économiques. Les sources d'informations proviennent de plusieurs agences de notation spécialisées et de l'équipe interne d'analystes extra-financiers. La poche a un univers d'investissement correspondant aux membres de l'Eurostoxx soit un gisement d'environ 300 valeurs. Son indice de référence est l'Eurostoxx dividendes nets réinvestis.

Elle exerce les droits de vote attachés aux titres qu'elle détient afin de défendre, aux assemblées générales des sociétés cotées, les problématiques extra-financières. En plus de ses votes, elle participe aux démarches de la SICAV Phitrust Active Investors France. Cette SICAV est un OPCVM d'initiative pour l'amélioration de la gouvernance des sociétés cotées européennes. Son objectif est d'inciter des sociétés de l'indice CAC 40 à appliquer des stratégies favorables aux intérêts de tous, par l'instauration d'un dialogue avec les entreprises et par ses votes et ses initiatives lors des assemblées générales des actionnaires (dépôts de résolutions).

Les opérations de bourse réalisées au cours de l'année ont répondu à la conjugaison des évolutions trimestrielles des évaluations ESG réalisées par l'équipe interne, des réallocations entre classes d'actifs et des choix de gestion opérés dans l'environnement de maîtrise des risques défini par le process.

Principales contributions à la performance de la poche actions sur l'exercice

Contributions Positives	Contributions Négatives
IBERDROLA	INTESA SANPAOLO
TELEPERFORMANCE	IMERYS
LINDE	UNICREDIT

Poche obligations d'entreprise

Principales contributions à la performance de la poche obligataire corporate sur l'exercice

Contributions Positives	Contributions Négatives
SODEXO 1.125 2025_05	ATLANTIA 1.625 2025_02
TELEPERFORMANCE 1.875 2025_07	ILIAD 1.500 2024_10
COVIVIO 1.625 2024_10	NATIONWIDE BLDG 1.500 2026_03

Le compartiment crédit a réalisé une sous-performance sur l'exercice, principalement à cause des investissements sur la dette subordonnée.

Poche obligations souveraines

Principales contributions à la performance de la poche obligataire souveraine sur l'exercice

Contributions Positives	Contributions Négatives
ETAT ALLEMAGNE 0.500 2027_08	ETAT ITALIE 3.100 IL 2026_09
ETAT FRANCE 1.000 2027_05	ETAT ITALIE 1.600 2026_06
ETAT ALLEMAGNE 0.250 2028_08	ETAT ITALIE 0.900 2022_08

Le positionnement sous sensible sur les pays « core » et « semi core », ainsi que le positionnement long sur les pays périphériques et plus particulièrement sur l'Italie, ont pénalisé le compartiment.

Cette poche est également composée d'obligations indexées.

Le Fonds a utilisé des instruments sur les marchés dérivés de taux et d'actions. Ces instruments ont été utilisés pour couvrir et exposer le Fonds.

COMMENTAIRES ISR

Informations relatives aux critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (Art 173 de la Loi 2015-992 relative à la transition énergétique et Décret n°2015-1850 du 29 décembre 2015)

Informations relatives à l'entité

Démarche générale

La politique ISR d'OFI AM, disponible sur le site (http://www.ofi-am.fr/isr_la_recherche_ISR.php), s'inscrit dans la démarche globale d'intégration des principes du Développement Durable, dont elle constitue la déclinaison au niveau de la gestion des placements.

Objectifs

Cette démarche repose sur la conviction que les émetteurs qui intègrent dans leur stratégie les enjeux Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) offrent de meilleures perspectives à long terme. La prise en compte des impacts ESG liés à leurs activités leur permet d'identifier les zones de risques, mais également des opportunités de développement (par exemple dans les technologies « vertes »).

La mise en place de cette politique ISR a pour but de mieux appréhender les risques liés aux enjeux extra-financiers, pour améliorer la qualité des placements sans diminuer la performance.

Informations relatives à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement

Émetteurs privés

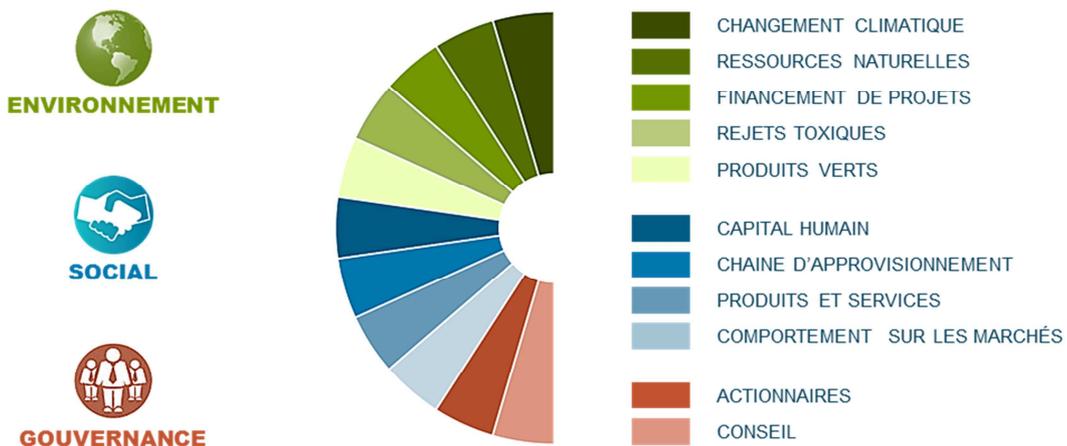
Analyse ESG

L'analyse ESG est réalisée par le Pôle d'Analyse ISR d'OFI Asset Management.

Nature des critères ESG pris en compte

Sur la base d'une étude exhaustive des textes internationaux fondateurs du Développement Durable, notamment du Pacte Mondial, des règlements internationaux (OCDE, OIT) et des codes nationaux des pays européens, une liste d'enjeux « génériques » est établie par l'équipe d'analyse ISR

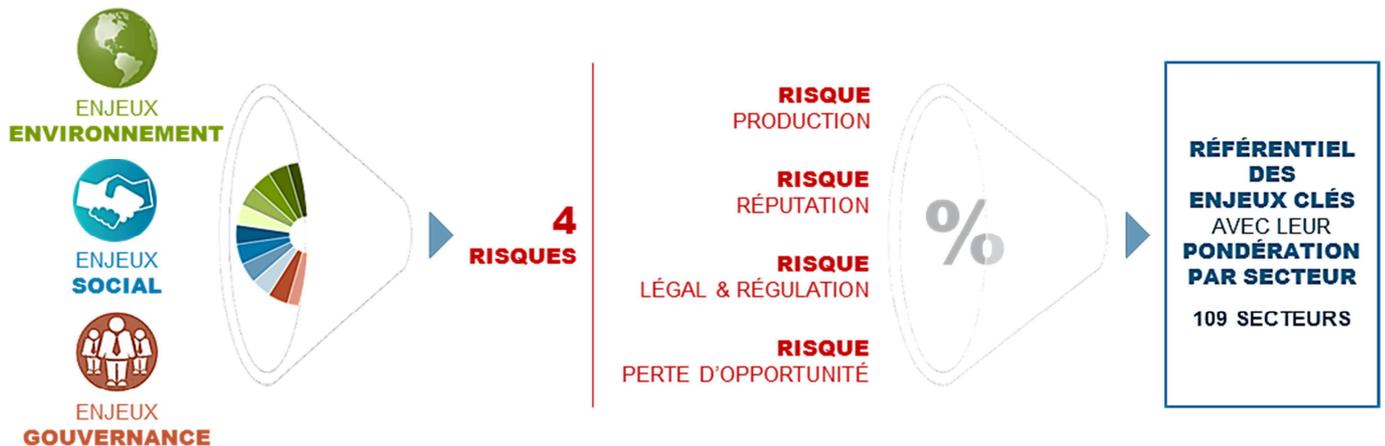
Ces enjeux sont répartis en 11 grandes thématiques



Raisons du choix des critères ESG retenus

Au sein de la liste de l'ensemble des enjeux ESG « génériques »,

- Pour chaque secteur d'activités, les enjeux Environnementaux et Sociaux ayant un impact important pour ce secteur sont sélectionnés. Cette sélection est le résultat d'une analyse des risques susceptibles d'impacter les parties prenantes de l'émetteur et l'émetteur lui-même.
- Les enjeux de Gouvernance sont identiques pour l'ensemble des secteurs d'activités. En effet les bonnes pratiques attendues dans ce domaine sont indépendantes de la nature des activités, aussi bien dans le fonctionnement du Conseil que dans les relations avec les actionnaires minoritaires.



Critères environnementaux liés au changement climatique

Des critères concernant des risques physiques

- Les principaux risques sont :
 - Les risques liés à la montée des eaux et à la multiplication des catastrophes naturelles
 - Les risques de sécheresse
 - Les risques sanitaires (recrudescence de maladies)
- Les enjeux analysés, selon les secteurs d'activités, sont :
 - L'impact de l'activité sur l'eau
 - Par exemple : pour les producteurs de boissons, implantation géographique dans des zones soumises à stress hydrique, mesures déployées pour limiter les consommations d'eau, résultats obtenus...
 - L'impact de l'activité sur les matières premières (par exemple les produits agricoles)
 - L'intégration de cette thématique dans les produits d'assurance

Des critères concernant des risques liés à la transition bas carbone

Les enjeux analysés, selon les secteurs d'activités, sont :

- Les émissions carbone du processus de production
 - Exposition de l'entreprise en fonction du portefeuille d'activités et de la réglementation carbone en vigueur selon ses implantations géographiques
 - Efforts de réduction de ces émissions : objectifs de réduction, adaptation / évolutions technologiques, mise en place de process de capture du carbone, utilisation d'énergies moins émettrices...
 - Efforts d'amélioration de l'efficacité énergétique des process de production, mais également de la chaîne d'approvisionnement, de transport des produits et lors de l'utilisation des produits

- Résultats observés
- Les émissions carbone en amont (matières premières...) et en aval (lors de l'utilisation des produits et de leur recyclage)
 - Exposition de l'entreprise en fonction de l'intensité énergétique de ses activités
 - Efforts de diminution des émissions liées aux matières premières, à la logistique et à la distribution des produits
 - Résultats observés
- Les opportunités de développement dans les technologies « vertes »
 - Énergies renouvelables
 - Bâtiments éco-conçus
 - Technologies améliorant l'efficacité énergétique
 - Solutions de recyclage
 - Chimie verte...

Informations utilisées pour l'analyse

L'analyse ESG est basée sur plusieurs sources d'information

- Analyses provenant d'agences spécialisées : MSCI, VIGÉO, PROXINVEST, REPRISK.
- Analyses et données provenant de différents médias et brokers spécialisés
- Analyses réalisées par l'équipe d'analyse ISR d'OFI AM, portant sur les controverses ESG, la gouvernance, les outils de pilotage de la RSE...
- Analyses provenant de la société civile (ONG, syndicats...)
- Communication officielle de l'entreprise (Rapport annuel, rapport DD, contact direct...)

Méthodologie et résultats de l'analyse

La méthodologie d'analyse ESG repose sur une approche sectorielle qui met l'accent sur les enjeux significatifs pour les émetteurs au regard de leurs activités. La sélection des enjeux est effectuée par confrontation à une matrice de risques qui permet de conserver ceux pouvant avoir un impact immédiat ou différé sur la valeur de l'émetteur.

Cette analyse est traduite par une notation de chaque émetteur. Les résultats obtenus sont ensuite classés au sein de chaque Super Secteur ICB (Approche dite « Best-in-Class »). Selon leur niveau de performances ESG, une catégorie ISR (Investissement Socialement Responsable) est ensuite affectée à chaque émetteur :

- **Sous surveillance** : émetteurs présentant un retard dans la prise en compte des enjeux ESG, représentant au minimum 20 % des émetteurs de l'univers.

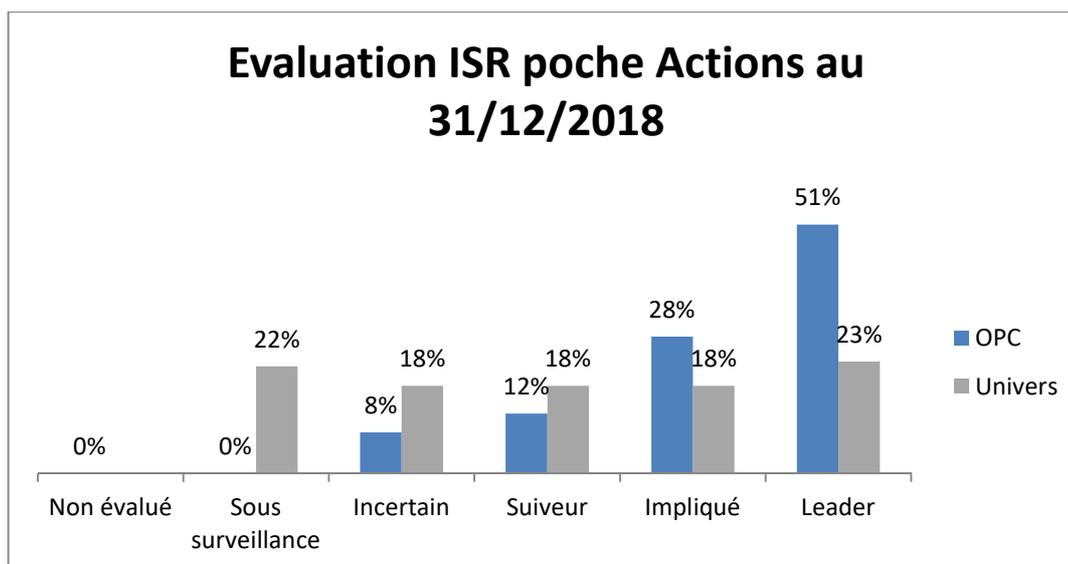
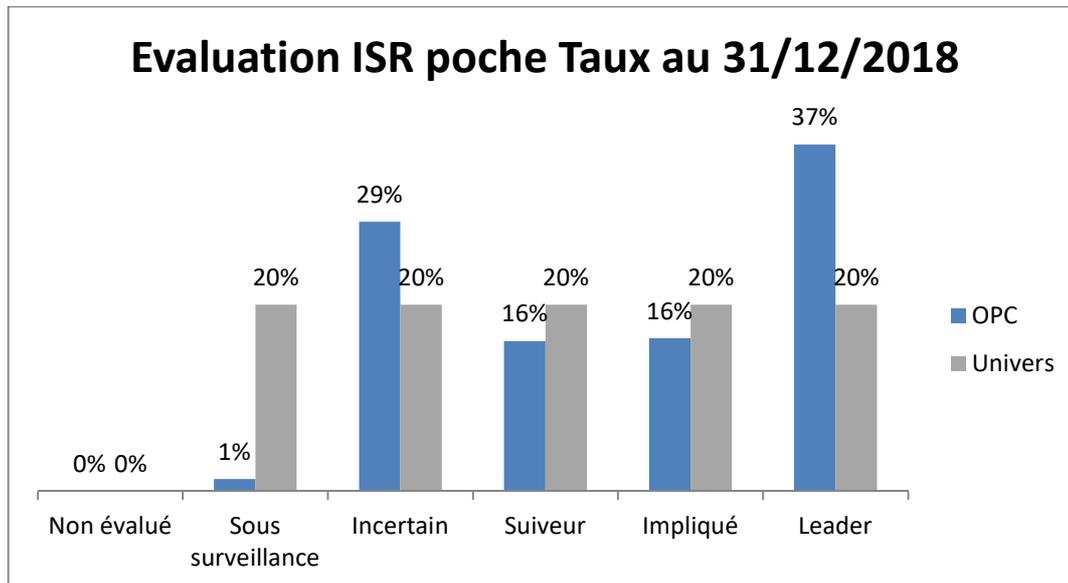
Les autres émetteurs sont répartis en **4 catégories égales en nombre d'émetteurs** :

- **Incertains** : émetteurs dont les enjeux ESG sont faiblement gérés
- **Suiveurs** : émetteurs dont les enjeux ESG sont moyennement gérés
- **Impliqués** : émetteurs actifs dans la prise en compte des enjeux ESG
- **Leaders** : émetteurs les plus avancés dans la prise en compte des enjeux ESG

Résultats de l'analyse au 31 décembre 2018

A fin décembre, 100% des émetteurs privés détenus directement étaient couverts par une analyse ESG.

La répartition par catégories ISR des titres détenus en portefeuille était la suivante :



Source : OFI AM et FACTSET au 31/12/2018

Appréciation des risques ESG

Sont considérés comme « à risque » au niveau ESG les émetteurs appartenant à la catégorie « **Sous surveillance** » du fait de la faiblesse de leur prise en compte de la RSE et qui font l'objet d'importantes controverses ESG.

Analyses des controverses ESG

Les controverses ESG portant sur les émetteurs en portefeuille font l'objet d'un suivi hebdomadaire par le Pôle d'Analyse ISR d'OFI AM. En fonction de l'intensité et/ou du caractère récurrent de ces controverses, la notation ESG de l'émetteur peut être révisée.

Appréciation de la contribution au respect de l'objectif international de limitation du réchauffement climatique et à l'atteinte des objectifs de la transition énergétique

L'analyse de la prise en compte des enjeux liés au changement climatique par les émetteurs, est bien intégrée dans les enjeux couverts par l'analyse ESG, pour les secteurs d'activités où il s'agit d'un enjeu clé.

Par ailleurs une évaluation de l'empreinte carbone est réalisée :

Évaluation de l'empreinte carbone : Émissions financées

Mode de calcul : $\text{Encours détenu} \times \frac{\text{Total des émissions carbone de la société}}{\text{Total du passif de la société}}$

Estimation des émissions financées (au 31/12/2018) : 105.1 tonnes équivalent CO2

Disponibilité de l'information : 96% de l'encours du portefeuille

Les émissions Carbone ou émissions de GES (Gaz à Effet de Serre), exprimées en tonnes équivalent CO2, sont des données qui proviennent soit des entreprises – directement ou via des déclarations faites au Carbon Disclosure Project, soit des données estimées par un prestataire (MSCI).

Ces émissions comportent trois catégories (Source : ADEME) :

- Émissions directes de GES (ou SCOPE 1) : Émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel, c'est-à-dire émissions provenant des sources détenues ou contrôlées par l'organisme comme par exemple : combustion des sources fixes et mobiles, procédés industriels hors combustion, émissions des ruminants, biogaz des centres d'enfouissements techniques, fuites de fluides frigorigènes, fertilisation azotée, biomasses...
- Émissions à énergie indirectes (ou SCOPE 2) : Émissions indirectes associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée pour les activités de l'organisation.
- Autres émissions indirectes (ou SCOPE 3) : Les autres émissions indirectement produites par les activités de l'organisation qui ne sont pas comptabilisées au 2 mais qui sont liées à la chaîne de valeur complète comme par exemple : l'achat de matières premières, de services ou autres produits, déplacements des salariés, transport amont et aval des marchandises, gestions des déchets générés par les activités de l'organisme, utilisation et fin de vie des produits et services vendus, immobilisation des biens et équipements de productions...

Même s'il serait souhaitable d'utiliser les trois Scopes pour calculer les intensités, le niveau de normalisation du Scope 3 est actuellement insuffisant pour permettre une utilisation pertinente dans la comparaison entre plusieurs entreprises.

INFORMATIONS ESG INVESTISSEMENT

Informations relatives à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement

Changements effectués suite à l'analyse

Intégration des analyses ESG dans la politique d'investissement

Le présent Fonds intègre les analyses ESG dans son processus d'investissement.

Une présentation détaillée de ce processus est disponible dans le Code de Transparence du Fonds, disponible en ligne sur le site www.ofi-am.fr, en sélectionnant le Fond, puis onglet « Documents ».

Stratégie d'engagement et de vote

La stratégie d'engagement a pour objectif de dialoguer avec les émetteurs afin de favoriser une meilleure prise en compte des enjeux ESG par ces derniers et/ou une plus grande transparence sur leur prise en compte de ces enjeux.

Cet engagement se décline de manière globale au niveau de la Société de Gestion, et non fonds par fonds. Il se matérialise par l'établissement d'un dialogue direct avec des émetteurs, sur des thématiques ou des enjeux précis. Ce dialogue fait partie intégrante du processus d'analyse ISR, et est mis en œuvre selon les principes décrits dans la Politique d'Engagement publiée sur le site (https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_politique-engagement.pdf).

Les actions d'engagement portent sur :

- Les émetteurs dont l'évaluation de la prise en compte des enjeux de RSE révèle un retard par rapport à ses pairs (émetteurs de la catégorie ISR « Sous Surveillance ») ;
- Les émetteurs qui font l'objet de controverses importantes, lorsque des informations complémentaires peuvent être utiles à l'analyse ESG (notamment informations sur les mesures prises pour éviter le renouvellement de telles controverses).

Un bilan annuel des actions menées est publié sur le site (https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_rapport-de-vote.pdf).

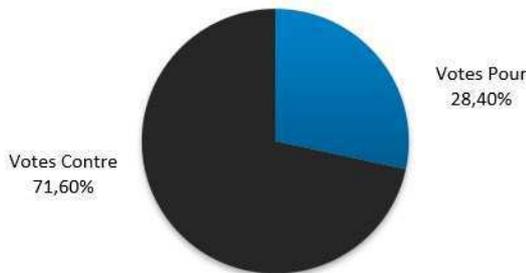
EXERCICE DES DROITS DE VOTE AUX ASSEMBLEES GENERALES

Au cours de l'exercice, les votes ont été exercés lors de 70 Assemblées Générales

Nombre de...	AG-en-2018
AG où nous avons exercé nos droits de vote	70
AG avec au moins un vote Contre ou Abstention	67
Résolutions votées	1068
Résolutions votées Contre ou Abstention	28.4%

Orientation des votes

Orientation des votes saison des AG 2018



INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

1) Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Cette information est traitée dans la section « informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation ».

2) Les contrats financiers (dérivés)

<u>Change</u> :	Pas de position au 31/12/2018
<u>Taux</u> :	Pas de position au 31/12/2018
<u>Crédit</u> :	Pas de position au 31/12/2018
<u>Actions – CFD</u> :	Pas de position au 31/12/2018
<u>Commodities</u> :	Pas de position au 31/12/2018

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2018, le FCP n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Bilan au 31 décembre 2018 (en euros)

BILAN ACTIF

	31/12/2018	29/03/2018
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	145 114 510,99	108 558 906,39
Actions et valeurs assimilées	20 833 542,46	18 348 073,43
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	20 833 542,46	18 348 073,43
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	119 387 591,48	66 187 119,05
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	119 387 591,48	66 187 119,05
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	4 465 497,05	23 600 663,91
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	4 465 497,05	23 600 663,91
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	427 880,00	423 050,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	427 880,00	423 050,00
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	1 022 821,89	1 289 836,80
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	1 022 821,89	1 289 836,80
Comptes financiers	10 021,08	11 192 727,29
Liquidités	10 021,08	11 192 727,29
Total de l'actif	146 147 353,96	121 041 470,48

Bilan au 31 décembre 2018 (en euros)

BILAN PASSIF

	31/12/2018	29/03/2018
Capitaux propres		
Capital	143 126 603,36	117 255 633,74
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	2 564 426,22	1 718 578,60
Report à nouveau (a)	115,76	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-1 503 580,74	348 200,98
Résultat de l'exercice (a, b)	1 389 914,52	1 154 495,40
Total des capitaux propres	145 577 479,12	120 476 908,72
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	427 880,00	423 050,00
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	427 880,00	423 050,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	427 880,00	423 050,00
Autres opérations	-	-
Dettes	141 994,84	141 511,76
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	141 994,84	141 511,76
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	146 147 353,96	121 041 470,48

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	31/12/2018	29/03/2018
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	57 163 740,00	38 435 550,00
ACTIONS	2 319 720,00	2 723 230,00
VENTE - FUTURE - EURO STOXX 50	2 319 720,00	2 723 230,00
TAUX	54 844 020,00	35 712 320,00
VENTE - FUTURE - EURO BTP	4 473 700,00	-
VENTE - FUTURE - EURO BUND	50 370 320,00	35 712 320,00
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

Compte de résultat (en euros)

	31/12/2018	29/03/2018
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-1 653,67	1,67
Produits sur actions et valeurs assimilées	580 289,96	222 695,19
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 242 283,71	886 822,63
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	1 820 920,00	1 109 519,49
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	13 709,49	2 499,10
Autres charges financières	-	-
Total (II)	13 709,49	2 499,10
Résultat sur opérations financières (I - II)	1 807 210,51	1 107 020,39
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	557 896,84	378 170,70
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	1 249 313,67	728 849,69
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	140 600,85	425 645,71
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	1 389 914,52	1 154 495,40

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de bourse ouvert et est datée de ce même jour.

L'exercice clos au 31/12/2018 a une durée exceptionnelle de 9 mois.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de la valeur liquidative.

Le FCP valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Instruments financiers

Titres de capital

Les titres de capital admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

Titres de créances

Les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sous la responsabilité de la société de gestion en confrontant les prix de ces actifs auprès de différentes sources.

Instruments du marché monétaire

- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.
- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire.

Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

OPCVM

Les parts ou actions d'OPCVM sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier

Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou à défaut sur la base du cours de clôture.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré)

- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.
- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

Le Fonds n'a pas vocation à réaliser des opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres.

Dépôts

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la société de gestion.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles. Cette procédure reste exceptionnelle.

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation.

Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le FCP a opté pour la comptabilisation frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPCVM, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué, sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à :

- 1,20% TTC pour les parts XL
- 0,60% TTC pour les parts OFI PROFIL PRUDENT
- 1,40% TTC pour les parts RC EUR
- 0,90% TTC pour les parts RF
- 0,60% TTC pour les parts N

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM et, dans certains cas, une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres ;

Frais indirects

Le fonds investira uniquement dans des parts ou actions d'OPCVM ou de fonds d'investissement dont les frais ne dépasseront pas 1 % TTC maximum.

Les rétrocessions éventuellement perçues des OPCVM sur lesquels l'OPCVM investit lui seront reversées.

Description de la méthode de calcul des rétrocessions

Les rétrocessions à recevoir sont provisionnées dans les comptes de l'OPCVM à chaque valorisation.

La provision est calculée pour chaque OPCVM sous-jacent, sur la base de son encours valorisé et de son taux de rétrocession inscrit dans la convention de placement, signée entre la société de gestion du fonds et la société de gestion de l'OPCVM sous-jacent.

Les rétrocessions sont reversées trimestriellement à l'OPCVM après règlement des rétrocessions facturées aux sociétés de gestion des OPCVM sous-jacents.

Affectation des sommes distribuables

Parts XL

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation du résultat net. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Parts OFI PROFIL PRUDENT, RC EUR et RF

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Parts N

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La distribution pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement distribuées, aux arrondis près. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	31/12/2018	29/03/2018
Actif net en début d'exercice	120 476 908,72	50 129 990,79
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	43 137 869,19	75 983 619,53
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-13 227 522,97	-6 769 371,58
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	672 574,57	663 160,24
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 263 837,83	-611 253,46
Plus-values réalisées sur contrats financiers	1 424 950,00	1 175 990,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-2 038 410,00	-629 470,00
Frais de transaction	-117 015,70	-108 000,15
Différences de change	20 476,23	-16 552,91
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-4 658 028,09	225 056,57
Différence d'estimation exercice N	-3 239 432,28	
Différence d'estimation exercice N - 1	1 418 595,81	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	41 630,00	-295 110,00
Différence d'estimation exercice N	-353 780,00	
Différence d'estimation exercice N - 1	-395 410,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-141 428,67	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 249 313,67	728 849,69
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	145 577 479,12	120 476 908,72

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	119 387 591,48	82,01
Obligations Indexées	11 150 659,05	7,66
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	108 236 932,43	74,35
Titres de créances	-	-
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme	-	-
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	54 844 020,00	37,67
Actions	2 319 720,00	1,59
Crédit	-	-
Autres	-	-

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	101 945 535,92	70,03	5 698 989,14	3,91	592 407,37	0,41	11 150 659,05	7,66
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	10 021,08	0,01
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	54 844 020,00	37,67	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	1 022 742,13	0,70	10 560 027,41	7,25	37 177 224,48	25,54	70 627 597,46	48,52
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	10 021,08	0,01	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	54 844 020,00	37,67
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise

	USD	%		%		%		%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	1 270,17	0,00	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	5 468,10	0,00	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise (suite)

	USD	%		%		%		%
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Débiteurs et créditeurs divers

	31/12/2018
Créances	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	931 485,10
Coupons à recevoir	7 720,17
Souscriptions à recevoir	83 616,62
Total créances	1 022 821,89
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-135 832,77
Provision commission de mouvement	-6 150,31
Rachats à payer	-11,76
Total dettes	-141 994,84
Total	880 827,05

Souscriptions rachats

Catégorie de parts XL	
Parts émises	13 849,3604
Parts rachetées	4 815,5827
Catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT	
Parts émises	336 823,3180
Parts rachetées	112 053,6694
Catégorie de parts N	
Parts émises	33 546,7100
Parts rachetées	3 496,1800
Catégorie de parts RC EUR	
Parts émises	5 049,8572
Parts rachetées	3 307,2500
Catégorie de parts RF	
Parts émises	14 980,0000
Parts rachetées	-

Commissions

Catégorie de parts XL	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts N	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts RC EUR	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts RF	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Catégorie de parts XL	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30 ⁽¹⁾
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60 ⁽²⁾
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts N	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,56 ⁽³⁾
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts RC EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,29 ⁽⁴⁾
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts RF	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80 ⁽⁵⁾
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

(1) L'exercice étant d'une durée de 9 mois, le taux présenté a été annualisé.

(2) L'exercice étant d'une durée de 9 mois, le taux présenté a été annualisé.

(3) L'exercice étant d'une durée de 9 mois, le taux présenté a été annualisé.

(4) L'exercice étant d'une durée de 9 mois, le taux présenté a été annualisé.

(5) L'exercice étant d'une durée de 9 mois, le taux présenté a été annualisé.

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
Néant				
Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie				
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan				

Autres informations (suite)

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
	Néant			
	Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine			
	Néant			
	Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités			
FR0000008997	OFI RS LIQUIDITES	1 023,5111	4 362,92	4 465 497,05

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-	-	-	-

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	31/12/2018	29/03/2018
Catégorie de parts XL		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	353 982,05	362 204,31
Total	353 982,05	362 204,31
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	353 982,05	362 204,31
Total	353 982,05	362 204,31
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	195 215,3360	186 181,5583
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT		
Sommes restant à affecter		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	31/12/2018	29/03/2018
Report à nouveau	-	-
Résultat	877 993,19	677 275,80
Total	877 993,19	677 275,80
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	877 993,19	677 275,80
Total	877 993,19	677 275,80
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie de parts N		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	115,76	-
Résultat	137 771,35	112 775,62
Total	137 887,11	112 775,62
Affectation		
Distribution	136 771,24	112 683,17
Report à nouveau de l'exercice	1 115,87	92,45
Capitalisation	-	-
Total	137 887,11	112 775,62
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	148 664,3900	118 613,8600
Distribution unitaire	0,92	0,95
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie de parts RC EUR		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	1 832,64	1 348,62 ⁽⁶⁾
Total	1 832,64	1 348,62
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 832,64	1 348,62
Total	1 832,64	1 348,62
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	31/12/2018	29/03/2018
Catégorie de parts RF		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	18 335,29	891,05 ⁽⁷⁾
Total	18 335,29	891,05
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	18 335,29	891,05
Total	18 335,29	891,05
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

(6) La catégorie de parts RC EUR a été créée le 03/05/2017.

(7) La catégorie de parts RF a été créée le 24/01/2018.

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	31/12/2018	29/03/2018
Catégorie de parts XL		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	602 915,77	486 938,51
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-320 681,37	88 076,75
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	282 234,40	575 015,26
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	282 234,40	575 015,26
Capitalisation	-	-
Total	282 234,40	575 015,26
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	195 215,3360	186 181,5583
Distribution unitaire	-	-
Catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	1 889 187,50	1 220 212,63
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 000 050,61	218 732,67

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	31/12/2018	29/03/2018
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	889 136,89	1 438 945,30
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	889 136,89	1 438 945,30
Capitalisation	-	-
Total	889 136,89	1 438 945,30
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	943 119,0812	718 349,4326
Distribution unitaire	-	-
Catégorie de parts N		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	58 056,98	11 427,46
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-152 485,14	34 894,07
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-94 428,16	46 321,53
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	46 321,53
Capitalisation	-94 428,16	-
Total	-94 428,16	46 321,53
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	148 664,3900	118 613,8600
Distribution unitaire	-	-
Catégorie de parts RC EUR		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	2 435,83	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-5 160,69	1 608,54 ⁽⁸⁾
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-2 724,86	1 608,54
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	1 608,54
Capitalisation	-2 724,86	-
Total	-2 724,86	1 608,54
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	5 130,8572	3 388,2500
Distribution unitaire	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	31/12/2018	29/03/2018
Catégorie de parts RF		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	11 830,14	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-25 202,93	4 888,95 ⁽⁹⁾
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-13 372,79	4 888,95
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	4 888,95
Capitalisation	-13 372,79	-
Total	-13 372,79	4 888,95
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	25 531,0000	10 551,0000
Distribution unitaire	-	-

(8) La catégorie de parts RC EUR a été créée le 03/05/2017.

(9) La catégorie de parts RF a été créée le 24/01/2018.

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	31/12/2018	29/03/2018	31/03/2017	31/03/2016	31/03/2015
Actif net					
en EUR	145 577 479,12	120 476 908,72	50 129 990,79	28 741 791,56	7 285 154,78
Nombre de titres					
Catégorie de parts XL	195 215,3360	186 181,5583	176 840,6410	180 992,6652	48 149,4267
Catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT	943 119,0812	718 349,4326	197 906,2185	6 234,0303	-
Catégorie de parts N	148 664,3900	118 613,8600	10 617,2700	-	-
Catégorie de parts RC EUR	5 130,8572	3 388,2500	-	-	-
Catégorie de parts RF	25 531,0000	10 551,0000	-	-	-
Valeur liquidative unitaire					
Catégorie de parts XL en EUR	159,44	164,46	160,83	155,32	151,30
Catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT en EUR	102,74	106,22	104,19	100,94 ⁽¹⁰⁾	-
Catégorie de parts N en EUR	98,30	102,56	100,56 ⁽¹¹⁾	-	-
Catégorie de parts RC EUR en EUR	97,08	100,90 ⁽¹²⁾	-	-	-
Catégorie de parts RF en EUR	95,53	98,92 ⁽¹³⁾	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros) (suite)

	31/12/2018	29/03/2018	31/03/2017	31/03/2016	31/03/2015
Catégorie de parts XL en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RC EUR en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RF en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts XL en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N en EUR	0,92	0,95	-	-	-
Catégorie de parts RC EUR en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RF en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie de parts XL en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RC EUR en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RF en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
Catégorie de parts XL en EUR	1,81	1,94	1,44	9,38	-0,08
Catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT en EUR	0,93	0,94	0,62	3,01	-
Catégorie de parts N en EUR	-0,63	-	0,12	-	-
Catégorie de parts RC EUR en EUR	-0,17	0,39	-	-	-
Catégorie de parts RF en EUR	0,19	0,08	-	-	-

(10) La catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT a été créée le 23/12/2015 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

(11) La catégorie de parts N a été créée le 10/03/2017 (date de dépôt des fonds) sur la valeur liquidative d'origine datée du 09/03/2017 d'une valeur nominale de EUR 100,00.

(12) La catégorie de parts RC EUR a été créée le 03/05/2017 avec une valeur nominale de EUR 100.

(13) La catégorie de parts RF a été créée le 24/01/2018 avec une valeur nominale de EUR 100.

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2018

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			-	-
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			20 833 542,46	14,31
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			20 833 542,46	14,31
ACCOR SA	EUR	5 439,00	201 841,29	0,14
ADIDAS NOM	EUR	1 093,00	199 363,20	0,14
AIR LIQUIDE	EUR	3 495,00	379 032,75	0,26
AKZO NOBEL NV-CVA	EUR	5 974,00	420 569,60	0,29
ALLIANZ SE-NOM	EUR	3 944,00	690 752,16	0,47
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	3 093,00	178 466,10	0,12
ARKEMA	EUR	1 879,00	140 849,84	0,10
ASML HOLDING N.V.	EUR	2 721,00	373 212,36	0,26
ATOS SE	EUR	2 921,00	208 793,08	0,14
AXA	EUR	27 567,00	519 858,49	0,36
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	EUR	69 160,00	320 591,18	0,22
BANCO SANTANDER SA	EUR	37 884,00	150 513,13	0,10
BAYERISCHE MOTORENWERKE	EUR	2 085,00	147 409,50	0,10
BNP PARIBAS	EUR	3 965,00	156 518,38	0,11
CAIXABANK	EUR	39 407,00	124 683,75	0,09
CAP GEMINI SE	EUR	1 590,00	138 012,00	0,09
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	EUR	9 432,00	275 084,28	0,19
CRH PLC	EUR	14 026,00	324 000,60	0,22
DAIMLER	EUR	6 243,00	286 616,13	0,20
DANONE	EUR	4 481,00	275 626,31	0,19
DEUTSCHE POST AG-NOM	EUR	8 683,00	207 610,53	0,14
ENEL SPA	EUR	91 480,00	461 425,12	0,32
ESSILOR LUXOTTICA SA	EUR	6 727,00	742 997,15	0,51
GALP ENERGIA SGPS SA-B	EUR	23 072,00	318 278,24	0,22
GERRESHEIMER AG	EUR	7 919,00	453 362,75	0,31
GROUPE BRUXELLES LAMBERT	EUR	3 271,00	248 857,68	0,17
HEINEKEN NV	EUR	8 032,00	620 070,40	0,43
HENKEL KGAA VZ PFD	EUR	3 265,00	311 481,00	0,21
IBERDROLA SA	EUR	133 312,00	935 583,62	0,64
IMERYS SA	EUR	4 520,00	189 749,60	0,13
INDITEX	EUR	19 568,00	437 344,80	0,30
ING GROUP NV	EUR	24 772,00	233 104,52	0,16
INTESA SANPAOLO SPA	EUR	254 965,00	494 581,11	0,34
IPSEN	EUR	1 206,00	136 097,10	0,09
JC DECAUX	EUR	4 963,00	121 692,76	0,08
KBC GROUPE	EUR	8 247,00	467 439,96	0,32
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	EUR	8 555,00	188 851,63	0,13
KONINKLIJKE DSM NV	EUR	5 554,00	396 777,76	0,27
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	128 037,00	327 774,72	0,23

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2018 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
KONINKLIJKE PHILIPS N.V.	EUR	8 638,00	267 173,34	0,18
L'OREAL SA	EUR	1 930,00	388 316,00	0,27
LEGRAND	EUR	4 376,00	215 736,80	0,15
LINDE PLC	EUR	1 760,00	243 848,00	0,17
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	EUR	1 170,00	302 094,00	0,21
MERCK KGAA	EUR	1 603,00	144 237,94	0,10
MICHELIN (CGDE)-SA	EUR	4 645,00	402 721,50	0,28
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	EUR	1 799,00	342 799,45	0,24
NATIXIS	EUR	35 282,00	145 326,56	0,10
NOKIA OYJ	EUR	39 433,00	198 347,99	0,14
ORANGE	EUR	20 887,00	295 655,49	0,20
PEUGEOT SA	EUR	10 437,00	194 597,87	0,13
REPSOL	EUR	41 093,00	578 589,44	0,40
REPSOL SA RIGHT 09/01/2019	EUR	41 093,00	16 437,20	0,01
REXEL	EUR	19 816,00	184 288,80	0,13
RTL GROUP	EUR	3 410,00	159 247,00	0,11
SANOFI	EUR	1 378,00	104 259,48	0,07
SAP SE	EUR	6 628,00	576 172,04	0,40
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	7 586,00	453 035,92	0,31
SIEMENS AG-NOM	EUR	1 632,00	158 924,16	0,11
SMURFIT KAPPA	EUR	15 006,00	349 039,56	0,24
SUEZ SA ACT	EUR	12 542,00	144 609,26	0,10
TECHNIPFMC PLC	EUR	11 904,00	210 105,60	0,14
TELEFONICA SA	EUR	28 676,00	210 453,16	0,14
TELEPERFORMANCE SE	EUR	4 741,00	661 843,60	0,45
UNIBAIL RODAMCO SE REITS	EUR	2 734,00	370 183,60	0,25
UNICREDIT SPA	EUR	19 060,00	188 579,64	0,13
UNILEVER CVA	EUR	8 828,00	418 623,76	0,29
VINCI SA	EUR	1 436,00	103 420,72	0,07
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			119 387 591,48	82,01
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			119 387 591,48	82,01
A2A SPA 1.25% 16/03/2024	EUR	900 000,00	906 510,82	0,62
ABERTIS INFRASTRUCTURAS 1.375% 20/05/2026	EUR	500 000,00	471 744,52	0,32
ABN AMRO BANK 4.125% 28/03/2022	EUR	759 000,00	875 170,15	0,60
ACCOR SA 2.375% 17/09/2023	EUR	700 000,00	744 539,18	0,51
ADECCO INT FINANCIAL SVS 1% 02/12/2024	EUR	900 000,00	904 389,04	0,62
AMADEUS IT GROUP SA 0.875% 18/09/2023	EUR	300 000,00	299 509,52	0,21
AMADUES CAP MARKET 0.125% 06/10/2020	EUR	400 000,00	399 961,92	0,27
AMPHENOL TECH HLDS GMBH 2.00% 08/10/2028	EUR	450 000,00	451 200,21	0,31
ANZ NEW ZEALAND INTL 0.4% 01/03/2022	EUR	400 000,00	399 470,14	0,27
ARCHER DANIELS MIDLAND C 1.0% 12/09/2025	EUR	529 000,00	526 776,03	0,36
ARGENTUM GIVAUDAN 1.125% 17/09/2025	EUR	400 000,00	404 251,51	0,28

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2018 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
ASSICURAZIONI GENERALI VAR 08/06/2048	EUR	300 000,00	313 839,04	0,22
ATLANTIA SPA 1.625% 03/02/2025	EUR	800 000,00	713 735,89	0,49
ATOS SE 0.75% 07/05/2022	EUR	300 000,00	300 531,37	0,21
AUTRICHE 1.65% 21/10/2024	EUR	525 000,00	578 206,23	0,40
AVIVA PLC 1.875% 13/11/2027	EUR	267 000,00	266 417,90	0,18
AZKO NOBEL 2.625% 27/07/2022	EUR	700 000,00	760 344,79	0,52
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG 3.5% 10/02/2027	EUR	400 000,00	422 422,47	0,29
BANCO SANTANDER SA 2.125% 08/02/2028	EUR	400 000,00	373 981,64	0,26
BANK OF AMERICA CORP 1.625% 14/09/2022	EUR	900 000,00	934 417,60	0,64
BBVA SUB CAPITAL TF/TV 11/04/2024	EUR	700 000,00	722 401,92	0,50
BELGIUM 3.00% 22/06/2034	EUR	298 600,00	375 139,36	0,26
BELGIUM 4.50% 28/03/2026	EUR	1 191 100,00	1 579 212,59	1,08
BNP PARIBAS 1.125% 10/10/2023	EUR	600 000,00	599 951,92	0,41
BNP PARIBAS 1.125% 11/06/2026	EUR	500 000,00	480 524,66	0,33
BNP PARIBAS 1.5% 17/11/2025	EUR	160 000,00	158 581,04	0,11
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 0.05% 31/01/2021	EUR	1 300 000,00	1 307 230,14	0,90
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 2.15% 31/10/2025	EUR	3 865 000,00	4 206 163,02	2,89
BORGWARNER INC 1.8% 07/11/2022	EUR	900 000,00	924 399,86	0,63
BPCE 4.625% 18/07/2023	EUR	800 000,00	925 451,51	0,64
BPCE SA 0.375% 05/10/2023	EUR	300 000,00	296 227,40	0,20
BPIFRANCE FINANCEMENT SA 0.00% 25/11/2022	EUR	2 100 000,00	2 091 810,00	1,44
BPOST SA 1.25% 11/07/2026	EUR	700 000,00	684 409,18	0,47
BRISA CONCESSAO RODOV SA 3.875% 01/04/2021	EUR	500 000,00	555 303,77	0,38
BTP 6.50% 01/11/2027	EUR	690 000,00	910 877,39	0,63
BTPS 2.15% 12/2021	EUR	1 456 000,00	1 505 973,20	1,03
BUONI POLIENNALI DEL TES 0.9% 01/08/2022	EUR	5 635 000,00	5 567 327,94	3,82
BUREAU VERITAS 3.125% 21/01/2021	EUR	500 000,00	542 354,45	0,37
BUREAU VERITAS SA 1.25% 07/09/2023	EUR	600 000,00	600 864,66	0,41
CAIXABANK SA 1.125% 12/01/2023	EUR	600 000,00	594 763,56	0,41
CAP GEMINI 2.5% 01/07/2023	EUR	600 000,00	649 703,84	0,45
CHRISTIAN DIOR SE 0.75% 24/06/2021	EUR	600 000,00	608 199,45	0,42
CIE DE SAINT GOBAIN 0% 27/03/2020	EUR	400 000,00	399 280,00	0,27
CIE GENERALE DES ESTABLI 0.875% 03/09/2025	EUR	500 000,00	497 912,33	0,34
CITYCON TREASURY BV 2.375% 16/09/2022	EUR	800 000,00	829 993,97	0,57
CNP ASSURANCES 1.875% 20/10/2022	EUR	300 000,00	306 255,82	0,21
COCA-COLA EUROPEAN PARTN 1.125% 26/05/2024	EUR	700 000,00	714 589,73	0,49
COCA-COLA HBC FINANCE BV 1.8750% 11/11/2024	EUR	300 000,00	317 076,78	0,22
COMMERZBANK AG 1.25% 23/10/2023	EUR	400 000,00	396 706,30	0,27
COMMONWEALTH BANK OF AUSTRALIA 1.125% 18/01/2028	EUR	233 000,00	232 088,43	0,16
CRED AGRI 6.25% 17/04/2019TSR	EUR	500 000,00	515 623,64	0,35
CREDIT AGRICOLE SA 2.625% 17/03/2027	EUR	600 000,00	623 760,00	0,43
DEUTSCHE ANNINGTON FINANCE B.V. VAR PERPETUAL	EUR	600 000,00	620 317,81	0,43
EASYJET PLC 1.75% 09/02/2023	EUR	900 000,00	930 623,42	0,64

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2018 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
EATON CAPITAL 0.75% 20/09/2024	EUR	800 000,00	795 646,03	0,55
EDP FINANCE BV 1.875% 13/10/2025	EUR	240 000,00	242 271,29	0,17
EDP FINANCE BV 2% 22/04/2025	EUR	500 000,00	515 863,70	0,35
ENEL FINANCE INTL INV 1.125% 16/09/2026	EUR	500 000,00	475 479,79	0,33
ENEL FINANCE INTL NV 1% 16/09/2024	EUR	225 000,00	223 331,92	0,15
ENI SPA 0.75% 17/05/2022	EUR	800 000,00	810 997,26	0,56
EVONIK INDUSTRIES AG VAR 07/07/2077	EUR	562 000,00	542 508,99	0,37
EXOR NV 1.75% 18/01/2028	EUR	300 000,00	290 154,25	0,20
EXOR SPA 2.125% 02/12/2022	EUR	800 000,00	836 530,41	0,57
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 1% 15/08/2025	EUR	660 000,00	711 653,59	0,49
FERROVIAL EMISIONES SA 1.375% 31/03/2025	EUR	700 000,00	704 110,82	0,48
FINMEC FINANCE SA 4.5% 19/01/2021	EUR	300 000,00	332 798,22	0,23
FRANCE 1% 25/05/2027	EUR	3 905 000,00	4 084 667,45	2,81
FRANCE OAT 2.5 05/25/2030	EUR	1 249 300,00	1 493 630,56	1,03
FRANCE OAT i 0.25% 25/07/2024	EUR	3 503 300,00	3 964 656,04	2,72
GERMANY 0.25% 15/08/2028	EUR	960 000,00	962 200,11	0,66
GERMANY i 0.1% 15/04/2023	EUR	3 726 800,00	4 238 756,93	2,91
GOLDMAN SACHS GPOUP INC 2% 01/11/2028	EUR	167 000,00	162 132,29	0,11
GOLDMAN SACHS GROUP INC 1.375% 15/05/2024	EUR	816 000,00	818 755,96	0,56
GRP BRUXELLES LAMBERT SA 1.375% 23/05/2024	EUR	700 000,00	705 163,22	0,48
HONEYWELL INTERNATIONAL 1.30% 22/02/2023	EUR	775 000,00	811 052,36	0,56
ILIAD SA 1.5% 14/10/2024	EUR	800 000,00	733 063,01	0,50
ING GROEP 0.75% 09/03/2022	EUR	400 000,00	402 265,75	0,28
ING GROEP NV 1.125% 14/02/2025	EUR	600 000,00	594 333,29	0,41
ING GROEP NV VAR 26/09/2029	EUR	200 000,00	191 281,51	0,13
INGENICO GROUP SA 1.625% 13/09/2024	EUR	400 000,00	377 034,52	0,26
INTESA SANPAOLO SPA 1.125% 04/03/2022	EUR	700 000,00	694 750,48	0,48
INTESA SANPAOLO SPA 4.125% 14/04/2020	EUR	350 000,00	375 737,47	0,26
INTL FLAVOR AND FRAGRANCES 0.5% 25/09/2021	EUR	357 000,00	359 024,14	0,25
IRISH TSY 1% 15/05/2026	EUR	1 050 000,00	1 088 517,74	0,75
ITALIAN REPUBLIC 1.6% 01/06/2026	EUR	3 730 000,00	3 567 187,55	2,45
ITALY 1.5% 01/06/2025	EUR	1 606 000,00	1 545 228,78	1,06
ITALY BTP 5.00% 01/08/2034	EUR	301 000,00	374 762,99	0,26
ITALY BTP 6.00% 01/05/2031	EUR	620 000,00	819 976,03	0,56
ITALY BTP i 3.10% 15/09/2026	EUR	2 389 000,00	2 947 246,08	2,02
KBC GROUP NV 27/06/2023	EUR	800 000,00	803 003,84	0,55
KLEPIERRE 1% 17/04/2023	EUR	300 000,00	306 465,21	0,21
LA BANQUE POSTALE VAR 19/11/2027	EUR	600 000,00	621 534,25	0,43
LAGARDERE 2.75% 13/04/2023	EUR	800 000,00	833 332,60	0,57
LLOYDS BANK GROUP PLC VAR 15/01/2024	EUR	600 000,00	575 606,71	0,40
LVMH MOET HENNESSY VUITT 0% 26/05/2020	EUR	170 000,00	170 034,00	0,12
MANPOWERGROUP 1.75% 22/06/2026	EUR	600 000,00	607 169,59	0,42
MANPOWERGROUP 1.875% 11/09/2022	EUR	400 000,00	419 582,47	0,29

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2018 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
MEDIOBANCA SPA 0.625% 27/09/2022	EUR	700 000,00	665 824,66	0,46
MERLIN PROPERTIES SOCIMI 1.75% 26/05/2025	EUR	500 000,00	490 521,92	0,34
MONDELEZ INTERNATIONAL 1.625% 20/1/2023	EUR	300 000,00	315 987,95	0,22
MONDI FINANCE PLC 1.625% 27/04/2026	EUR	700 000,00	698 512,26	0,48
MORGAN STANLEY 2.375% 31/03/2021	EUR	759 000,00	807 264,08	0,55
NATIONWIDE BLDG SOCIETY VAR 08/03/2026	EUR	700 000,00	674 288,90	0,46
NESTE OYJ 1.5% 07/06/2024	EUR	700 000,00	714 861,10	0,49
NETHERLANDS 0.75% 15/07/2028	EUR	450 000,00	467 025,41	0,32
NORDEA BANK 0.875% 26/06/2023	EUR	500 000,00	500 139,38	0,34
NORDEA BANK AB VAR PERP	EUR	300 000,00	275 213,84	0,19
NORDRHEIN-WEST 2% 15/10/2025	EUR	1 020 000,00	1 138 813,23	0,78
NORTEGAS ENERGIA DISTRI 0.918% 28/09/2022	EUR	50 000,00	49 856,98	0,03
ORANGE SA 1.0% 12/09/2025	EUR	500 000,00	498 347,95	0,34
PRICELINE GROUP INC/THE 2.15% 25/11/2022	EUR	300 000,00	317 759,18	0,22
PROLOGIS 3% 02/06/2026	EUR	800 000,00	900 696,99	0,62
PROSEGUR CIA DE SEGURIDA 1% 08/02/2023	EUR	600 000,00	598 448,22	0,41
PSA BANQUE FINANCE 0.5% 17/01/2020	EUR	600 000,00	604 384,93	0,42
RABOBANK NEDERLAND 5.5% PERPETUAL	EUR	400 000,00	410 822,20	0,28
RABOBANK NEDERLAND TF/TV 26/05/2026	EUR	800 000,00	840 964,38	0,58
RB SCOTLD 5.5% 23/03/2020	EUR	559 000,00	618 028,10	0,42
RCI BANQUE SA 0.625% 10/11/2021	EUR	303 000,00	300 583,47	0,21
RCI BAQUE SA 0.75% 12/01/2022	EUR	439 000,00	437 645,72	0,30
RENAULT SA 1% 18/04/2024	EUR	800 000,00	778 098,63	0,53
REPUBLIC OF AUSTRIA 1.75% 20/10/2023	EUR	151 000,00	165 661,48	0,11
REPUBLIC OF AUSTRIA 2.4% 23/05/2034	EUR	503 000,00	614 361,44	0,42
REPUBLIC OF GERMANY 0.5% 15/08/2027	EUR	1 350 000,00	1 398 237,53	0,96
ROYAL BK SCOTLND GRP PLC 2.50% 22/03/2023	EUR	500 000,00	520 178,77	0,36
SAFRAN SA FRN 28/06/2021	EUR	200 000,00	199 348,70	0,14
SANTAN CONSUMER FINANCE 1.5% 12/11/2020	EUR	300 000,00	307 601,10	0,21
SANTANDER ISSUANCES 3.125% 19/01/2027	EUR	500 000,00	518 690,07	0,36
SCA HYGIENE AB 1.125% 27/03/2024	EUR	950 000,00	967 092,19	0,66
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.375% 21/06/2027	EUR	200 000,00	204 576,71	0,14
SEB SA 1.5% 31/05/2024	EUR	800 000,00	802 334,25	0,55
SECURITAS AB 1.25% 06/03/2025	EUR	700 000,00	704 463,70	0,48
SECURITAS AB 2.625% 22/02/2021	EUR	300 000,00	322 066,23	0,22
SES SA 1.625% 22/03/2026	EUR	400 000,00	391 910,96	0,27
SMITHS GROUP PLC 1.25% 28/04/2023	EUR	500 000,00	505 480,82	0,35
SNAM SPA 1% 18/09/2023	EUR	300 000,00	300 699,45	0,21
SOCIETE GENERALE 4% 07/06/2023	EUR	800 000,00	897 930,96	0,62
SODEXO SA 1.125% 22/05/2025	EUR	700 000,00	714 466,03	0,49
SPAIN 1.95% 30/07/2030	EUR	825 000,00	857 907,33	0,59
SPAIN4.65 30/07/2025	EUR	3 302 000,00	4 179 676,12	2,87
SSE PLC 1.375% 04/09/2027	EUR	320 000,00	309 618,63	0,21

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2018 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
SSE PLC PERPETUAL TV	EUR	500 000,00	495 961,99	0,34
SUEZ VAR PERP	EUR	500 000,00	492 350,34	0,34
TERNA SPA 23/07/2018	EUR	380 000,00	382 315,40	0,26
TOTAL SA VAR 31/12/2049PERP	EUR	500 000,00	514 935,62	0,35
UNIBAIL RODAMCO SE VAR PERP	EUR	400 000,00	381 150,14	0,26
UNICREDIT SPA 3.25% 14/01/2021	EUR	500 000,00	537 160,27	0,37
UNICREDIT SPA 1.5% 19/06/2019EMTN	EUR	500 000,00	507 118,49	0,35
VF CORP 0.625% 20/09/2023	EUR	600 000,00	600 958,77	0,41
VONOVIA FINANCE BV 1.625% 15/12/2020	EUR	300 000,00	307 693,77	0,21
VONOVIA FINANCE BV FRN 22/12/2022	EUR	400 000,00	393 058,67	0,27
WENDEL SA 1.00% 20/04/2023	EUR	700 000,00	690 247,95	0,47
WPP FINANCE 2013 3% 20/11/2023	EUR	600 000,00	650 229,86	0,45
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			4 465 497,05	3,07
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			4 465 497,05	3,07
OFI RS LIQUIDITES	EUR	1 023,5111	4 465 497,05	3,07
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
Opérations temporaires sur titres financiers			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			-	-
Contrats financiers			-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Appel marge EUR	EUR	353 780,00	353 780,00	0,24
EURO BUND 0319	EUR	-308,00	-315 480,00	-0,22
EURO STOXX 50 0319	EUR	-78,00	74 100,00	0,05

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2018 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
EURO-BTP FUTURE 0319	EUR	-35,00	-112 400,00	-0,08
Autres opérations			-	-
Autres instruments financiers			-	-
Créances			1 022 821,89	0,70
Dettes			-141 994,84	-0,10
Comptes financiers			10 021,08	0,01
ACTIF NET			145 577 479,12	100,00

OFI RS PRUDENT
Fonds Commun de Placement

OFI ASSET MANAGEMENT
Société de gestion
20-22, rue Vernier – 75017 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Aux porteurs de parts,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif OFI RS PRUDENT constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice, d'une durée exceptionnelle de neuf mois, clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période de la date de début d'exercice à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ETABLI PAR LA SOCIETE DE GESTION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

RESPONSABILITES DE LA SOCIETE DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 2 avril 2019
Le Commissaire aux comptes
APLITEC, représentée par



Bruno DECHANCE